



Syndicat Intercommunal du Centre pour la Conservation de la Nature

Séance du Comité

INVITATION

Madame, Messieurs les délégué(e)s,

Conformément à l'article 14 de la loi modifiée du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à la prochaine réunion du Comité du SICONA-Centre, laquelle se tiendra **mardi 9 novembre 2021 à 19 :30 heures au Château de Mersch, Place St. Michel à Mersch**, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ordre du jour – Approbation.
2. Rapport de la séance du Comité du 5 octobre 2021 – Approbation.
3. Personnel :
 - 3.1. Création, sous le statut de salarié à tâche intellectuelle, d'un poste de scientifique dans la catégorie d'indemnité A, groupe A2, sous-groupe scientifique et technique, dans le cadre du pacte nature entre l'État et les communes – Décision.
 - 3.2. Création, sous le statut de salarié à tâche intellectuelle, d'un poste de technicien informatique dans la catégorie d'indemnité B, groupe B1, sous-groupe technique – Décision.
 - 3.3. Adaptation d'un poste existant de guide-pédagogique dans la catégorie d'indemnité B1, par augmentation de 10 heures de la tâche hebdomadaire afin de la porter à 100% d'une tâche complète, par rapport à 75% actuellement – Décision.
 - 3.4. Adaptation d'un poste existant de scientifique dans la catégorie d'indemnité A1, par augmentation de 12 heures de la tâche hebdomadaire afin de la porter à 80% d'une tâche complète, par rapport à 50% actuellement – Décision.
4. Projet et devis concernant la construction d'une annexe au Centre de Biodiversité à Olm – Approbation.
5. Contrats et conventions :
 - 5.1. Adaptation par voie d'avenant de la convention de coopération modifiée du 12 novembre 2015 entre le SICONA-Centre et le SICONA-Sud-Ouest – Décision.
 - 5.2. Convention dans le cadre du projet « *Natur genéissen, Mir iesse regional, bio a fair* » – Approbation.
6. Catalogue de cadeaux à décerner au personnel et aux membres des organes du SICONA-Centre, à diverses occasions – Décision.
7. Création, respectivement modification de certains tarifs à appliquer lors de la facturation des prestations fournies par le syndicat – Décision.
8. Projet de budget rectifié de 2021 et du budget de 2022 – Décision.
9. Divers.

Veuillez agréer, Madame, Messieurs les délégué(e)s, nos meilleures salutations,

Mersch, le 21 octobre 2021

Pour le Bureau du SICONA-Centre,

Le Président,
(s.) Gérard ANZIA

Le Secrétaire-rédacteur, ff,
(s.) Alex WEBER